



**Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention  
Régionale CAL/Luxembourg :  
Thématique : « Séparation Eglise-Etat : la liberté d'expression »**

**Activité** : Animation Séparation Eglise-Etat- Liberté d'expression- groupe 1  
**Date** : 05-05-22  
**Lieu** : Libramont  
**Organisation/partenaires si autre que la régionale** : -  
**Nombre de participants** : 11  
**Rapport transmis par** : Catherine Bernard  
**Autres précisions** : -

**Réflexions** :

- Certaines blagues peuvent heurter particulièrement au regard du contexte actuel
- Eléments qui peuvent heurter particulièrement : racisme, stigmatisation des femmes, quand cela touche aux enfants, les amalgames.
- Tout dépend de qui vient la blague : une blague raciste énoncée par une personne de la minorité concernée est plus acceptable.
- Les caricatures sont là pour faire rire, mais également pour dénoncer.
- Différence entre blagues et humour « choisis » et « imposés ». Exemple : spectacle pour lequel j'achète les places et affichage public.
- Rire de ce qu'on est vs ce qu'on fait ; ce qu'on ne choisit pas vs ce qu'on choisit.

**Questions** :

- Que doit-on par exemple penser du rachat de Twitter par Elon Musk qui argue la liberté d'expression ?
- Quelles sont les limites de la liberté d'expression ?
- A quel moment une blague est-elle choquante ?
- .....

**Propositions** :

- .....
- .....
- .....
- .....

**Formulaire à adapter, à compléter et à renvoyer le plus tôt possible après l'activité à :**

Vincent DUFOING, Directeur de la Cellule Projets Communautaires du CAL  
[vincent.dufoing@laicite.net](mailto:vincent.dufoing@laicite.net) - 0475/87.01.65

Merci d'avance !